



RENTREE ET ACCUEIL DES ELEVES AU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
Lundi 9 Septembre 2024 en 2 temps : secondes à 8h30 – premières et terminales à 14h30

Rentrée des classes de seconde
8h30-12h30 sans restauration scolaire

A 8h30, les professeurs principaux feront l'appel (cour du bâtiment A) et se dirigeront ensuite vers les salles précisées ci-dessous. **Les horaires attribués sont impératifs.**

SALLES :
2A-A22 2B-A23 2C-A24 2D-A25 2E-A26

Distribution des documents suivants :

- carnet de correspondance (une photo collée sur le carnet sera exigée après la première semaine de fonctionnement),
- calendrier vacances scolaires,
- calendrier semaines A/B,
- carte de cantine (valable de la 2^{nde} à la terminale),
- EDT individuel et provisoire (un EDT définitif sera distribué deux semaines après la rentrée).

Informations à communiquer et à commenter aux élèves :

- présentation et temps d'échange PP/élève sur la scolarité (enjeux, volume de travail attendu, dispositifs dont l'AP...).
- **casiers attribués** nominativement la semaine de la rentrée (les élèves devront poser des cadenas),
- en conformité avec le protocole d'évaluation mis en place, **les absences aux devoirs certificatifs seront soumises à un rattrapage obligatoire (mercredi après-midi par exemple),**
- **le règlement intérieur** : obligation d'assiduité et de ponctualité. Insister sur l'importance de justifier les absences et les retards dès le retour de l'élève. Un élève qui n'a pas le carnet signé par sa famille doit être renvoyé de classe vers la VS,
- rappel du fonctionnement des **retenues** : le 4^{ème} retard (trimestriel) donne lieu à une retenue. Si l'élève ne vient pas faire sa retenue celle-ci sera reportée et le nombre d'heures sera doublé. S'il ne vient pas faire cette dernière retenue l'élève sera convoqué chez Mme De Marchi pour une sanction,
- une utilisation réglementée des **téléphones portables** (voir RI),
- **communiquer aux élèves que des entretiens individualisés et concertés auront lieu ce même jour de 10h00 à 12h30,**
- visite des lieux (CDI, cantine, les 2 bâtiments ...).

Les élèves de seconde seront libérés à 12h30 (sans restauration) pour une reprise des cours mardi 10/9 à 8h30 selon l'EDT.

Rentrée des classes de Première et Terminale
à 14h30 sans restauration scolaire préalable

Les listes des classes seront affichées dans les bâtiments A et B

SALLES :
1A-A21 1B-A22 1C-A23 1D-A24 1STMG- A25
TA-B23 TB-B24 TC-B26 TSTMG-B31

Accueil des classes par les Professeurs Principaux de 14h30 à 15h30

Distribution des documents suivants :

- carnet de correspondance (une photo collée sur le carnet sera exigée après la première semaine de fonctionnement),
- calendrier vacances scolaires,
- calendrier semaines A/B,
- EDT individuel et provisoire (un EDT définitif sera distribué deux semaines après la rentrée).

Informations à communiquer et à commenter aux élèves :

- présentation et temps d'échange PP/élève sur la scolarité (enjeux, volume de travail attendu, dispositifs dont l'AP...).
- **casiers attribués** nominativement la semaine de la rentrée (les élèves devront poser des cadenas),
- en conformité avec le protocole d'évaluation mis en place, **les absences aux devoirs certificatifs seront soumises à un rattrapage obligatoire (mercredi après-midi par exemple),**
- **le règlement intérieur** : obligation d'assiduité et de ponctualité. Insister sur l'importance de justifier les absences et les retards dès le retour de l'élève. Un élève qui n'a pas le carnet signé par sa famille doit être renvoyé de classe vers la VS,
- rappel du fonctionnement des **retenues** : le 4^{ème} retard (trimestriel) donne lieu à une retenue. Si l'élève ne vient pas faire sa retenue celle-ci sera reportée et le nombre d'heures sera doublé. S'il ne vient pas faire cette dernière retenue l'élève sera convoqué chez Mme De Marchi pour une sanction,
- une utilisation réglementée des **téléphones portables** (voir RI),
- calendrier Parcoursup à évoquer auprès des terminales (temps forts).

Début des cours selon EDT dès 15h30